

## INFORMATION TRAVAUX



### *Travaux de réfection de la couche de roulement*

#### *RD 69 – commune de GENNES VAL DE LOIRE*

#### *Entre la sortie d'agglomération de GENNES et la sortie de MILLY coté DOUE*

Dans le cadre de son programme d'entretien annuel des chaussées, le Conseil départemental va réaliser des travaux de réfection de la couche de roulement sur la chaussée de la RD 69 sur la commune de GENNES VAL DE LOIRE entre la sortie d'agglomération de GENNES et la sortie de MILLY coté DOUE LA FONTAINE

Cette section supporte un trafic moyen et assure la desserte Poids lourds entre GENNES et VIHIERS. L'état de la chaussée nécessite une intervention importante. La nature des travaux à réaliser ne permet pas d'envisager une réalisation avec le maintien de la circulation.

Il a donc été décidé de réaliser les travaux avec la mise en place d'une déviation de la circulation par NOYANT la Plaine à partir de GENNES dans les deux sens de circulation.

Pour des raisons de sécurité, la section ne sera pas remise en circulation la nuit.

L'agence technique départementale de Doué la Fontaine assure le suivi du chantier et la mise en place de la déviation.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise TPPL du **20 au 24 juin 2022** selon le planning suivant :

**Du lundi 20 au jeudi 23 Juin** – Reprofilage et application couche de surface de la chaussée sur 6 cm entre GENNES et MILLY. L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu avec une attente possible liée à la réalisation des travaux.

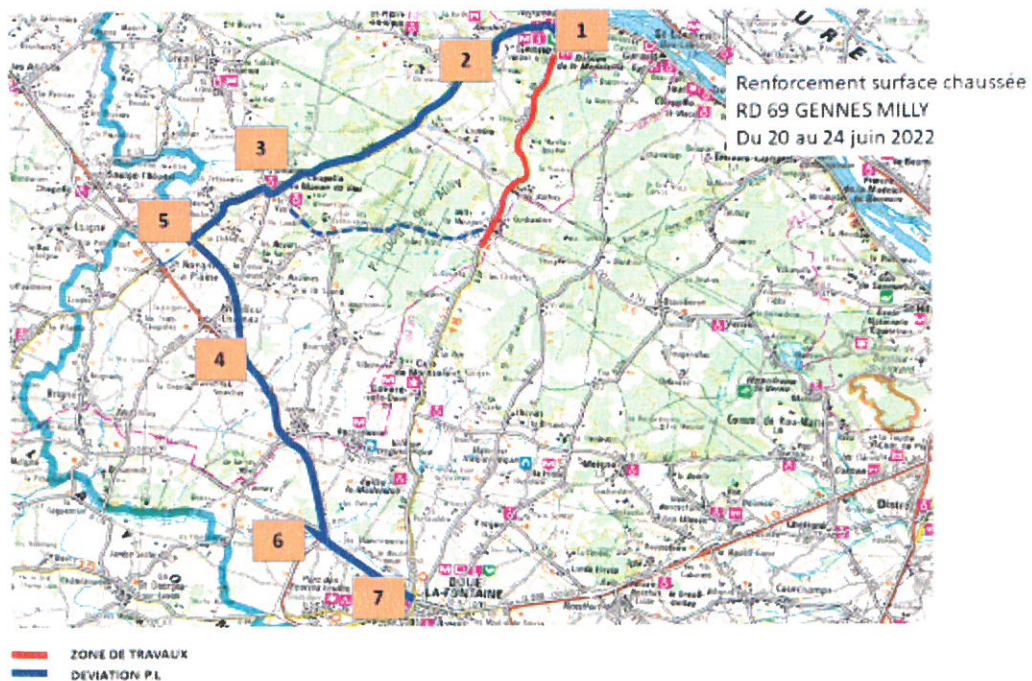
Dès le refroidissement de la couche, 2 h après l'application, les accès riverains seront possible

**Le Vendredi 24 juin** – Rabotage localisé et application couche de surface sur 4 cm en agglomération de MILLY . L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu avec une attente possible liée à la réalisation des travaux. Dès le refroidissement de la couche, 2 h après l'application, les accès riverains seront possible.

Nous invitons donc les riverains à prendre toutes leurs dispositions et notamment en anticipant le stationnement de leur véhicule en dehors de l'emprise du chantier.

Je vous invite également à interroger le représentant de l'agence présent sur le chantier ou le personnel de l'entreprise pour obtenir des informations complémentaires

Vous voudrez bien nous excuser de la gêne occasionnée par ces travaux.



**Contact : Patrick MAHE – Agence Technique Départementale de Doué la Fontaine -tél.  
06 76 87 64 42 - at.doue@maine-et-loire.fr**